**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 14 OCTOBRE 2020**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 14 octobre 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat, à l’introduction de sa communication, s’est réjoui de la brillante réélection du Sénégal par l’Assemblée générale des Nations unies comme membre du Conseil des Droits de l’Homme pour un nouveau mandat de trois (3) ans, avec un score 188 voix sur 190, soit 99% des votes valablement exprimés, score le plus élevé. Cette reconnaissance des Nations unies, confirme le rayonnement international du Sénégal en matière de démocratie, de libertés publiques, de justice, de protection et de respect des droits de l’Homme.

Le Chef de l’Etat a, ensuite, évoqué le renforcement de la veille dans la gestion de la pandémie de la COVID-19. A cet effet, il a notamment demandé aux Ministres en charge de la Santé, de l’Intérieur, des Forces armées et des Transports aériens, de veiller, particulièrement, au niveau de nos frontières, à la maîtrise des cas importés qui se sont multipliés au cours de ces dernières semaines. Il a demandé au Gouvernement d’accentuer la sensibilisation des populations pour éviter une nouvelle vague de contamination

Le Président de la République a, par ailleurs, informé le Conseil de la célébration, le 16 octobre 2020, de la journée internationale de l’alimentation sur le thème : « Cultiver, nourrir, préserver. Ensemble, agir pour l’avenir ». A ce titre, il a engagé les ministres concernés à consolider la dynamique de concertations avec l’ensemble des acteurs, en vue de renforcer la souveraineté alimentaire du Sénégal, la politique de nutrition, de même que l’ancrage systématique de la doctrine du « Produire et du Consommer local ».

Le Chef de l’Etat a, dans cet élan, exhorté le Gouvernement à organiser, pour toutes les filières, une bonne campagne de commercialisation agricole.

Le Président de la République, revenant sur la transformation de l’économie informelle, afin d’asseoir l’émergence, a signalé au Gouvernement, l’urgence de bâtir des stratégies innovantes d’encadrement, de financement et de promotion de l’auto-entreprenariat, l’autonomisation des femmes, afin de préserver durablement les activités économiques et la stabilité sociale globale.

Le Chef de l’Etat a, dans cet esprit, rappelé sa décision de mettre en place, depuis 2018, la Délégation Générale à l’Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) dont les interventions depuis sa création, se situent à 57,78 milliards FCFA de financements accordés à plus de 105 000 bénéficiaires et 95 000 bénéficiaires indirects .

Le Président de la République a, au chapitre du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, demandé au Ministre de la Culture de procéder, avec toutes les parties prenantes, à l’évaluation institutionnelle et financière de la SODAV et à la mise en place, fonctionnelle, de la Commission permanente de Contrôle des sociétés de gestion collective.

Le Chef de l’Etat a, en outre, invité le Ministre en charge du Cadre de vie, à intensifier le déploiement national des actions et projets du programme « Zéro déchet », après avoir salué les résultats encourageants déjà obtenus.

Le Président de la République a, par ailleurs, réitéré au Ministre de l’Eau et de l’Assainissement, ses directives relatives à l’évaluation et à l’actualisation de la réforme de l’hydraulique rurale, par rapport à l’application effective des engagements pris par le secteur privé dans le cadre des délégations de service public de l’eau potable.

Le Chef de l’Etat s’est également félicité des réalisations significatives du Programme décennal de Lutte contre les inondations, exécuté, en octobre 2020, à hauteur de 506.714.000.000 FCFA, soit un taux appréciable de 66, 07 %.

Le Président de la République a, dès lors, demandé au Gouvernement de poursuivre, en mode « Fast track », l’exécution optimale de la Stratégie nationale de Prévention et de Lutte contre les inondations sur la période 2020-2022 et de mobiliser les ressources budgétaires nécessaires, 15 milliards FCFA, pour l’amorçage rapide, dans la zone prioritaire de Keur Massar, de la deuxième phase du PROGEP, qu’il a validée. Il a, dans cette perspective, requis la finalisation du dispositif réglementaire fixant le cadre harmonisé des interventions en matière d’assainissement.

Le Chef de l’Etat a, enfin, invité les Ministres concernés à veiller, en relation avec le Gouverneur de la Région de Dakar, à la préservation de toute occupation, des zones non aedificandi, notamment la libération immédiate des emprises de l’exutoire du Marigot de Mbao.

Le Président de la République, abordant le suivi de la coopération et des partenariats, a salué la célébration, le 12 octobre, du 20e anniversaire du Forum sur la Coopération Economique Sino-Africaine dont la prochaine Conférence se tiendra au Sénégal en 2021.

Le Chef de l’Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa visite d’amitié et de travail les 15 et 16 octobre au Nigéria, de sa participation le 14 octobre à une visioconférence organisée par le Fonds Vert Climat sur le Financement de l’énergie propre, qui apporte un concours de 75,45 millions d’euros (environ 50 milliards de FCFA) au Sénégal pour l’électrification solaire rurale de 1.000 villages.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires**, le Conseil a examiné et adopté :

* Le projet de loi autorisant le Président de la république à ratifier la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l’érosion de la base d’imposition et le transfert de bénéfices, signée à Paris le 07 juin 2017 ;

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris la décision suivante :

**Monsieur Aboubakry SOKOMO**, expert en management des Organisations, précédemment Enseignant-chercheur en Sciences de Gestion à l’Institut Universitaire de Technologie (IUT), est nommé Directeur des Constructions des Palais de Justice, en remplacement de Monsieur Amadou Abdoulaye DIOP.

 **Fait à Dakar le 14 octobre 2020**

 **Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement**

 **Ndèye Tické Ndiaye DIOP**